

COLORADO S.A.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

**Aux actionnaires de la
Société COLORADO SA**
Route Mly Thami Km 15
Commune Rurale Oulad Azouz
Dar Bouaâza, Province Nouacer

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée et son décret d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiqués avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice.

1.1 Extension du local loué à 5 Allée des Orchidées Aïn Sbaâ Casablanca, par location d'une partie d'un dépôt de 440 m².

Il s'agit d'un avenant au contrat de bail en 2006 entre COLORADO et la société « LES NENUPHARS SCI »

Personnes concernées : Madame Josette DUCASTEL (Administrateur), Madame Sophia BERRADA (Administrateur), Monsieur Ismaël BERRADA (Administrateur) et Monsieur Soleiman BERRADA (Président du Conseil d'Administration);

Date de signature de l'avenant : 21 Octobre 2021 ;

Objet du contrat : dépôt de 440 m² donné à bail par la Société Civile Immobilière « LES NENUPHARS SCI » et situé à Casablanca, 5, allée des orchidées, Ain Sbaâ ;

Durée du contrat : **Durée indéterminée à partie du 1^{er} juillet 2006 ;**

Montant facturé par la SCI : un loyer mensuel de MAD 12 700,00, soit au total MAD 101 600,00.

- * **Montant comptabilisé en charge en 2023 :** MAD 101 600,00 ;
- * **Somme versées au cours de l'exercice :** MAD 101 600,00 ;
- * **Solde créditeur au 31 décembre 2023 :** Néant

Colorado

2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs, et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

2.1 Convention de bail de terrain sur lequel est bâtie l'usine COLORADO entre la société COLORADO et la Société Civile Immobilière « LES NENUPHARS SCI »

Personnes concernées : Madame Josette DUCASTEL (Administrateur), Madame Sophia BERRADA (Administrateur), Monsieur Ismaël BERRADA (Administrateur) et Monsieur Soleiman BERRADA (Président du Conseil d'Administration);

Nature et objet du contrat : Terrain d'une superficie de 4 375 m² donné à bail par la Société Civile Immobilière « LES NENUPHARS » et situé à Casablanca, 5, allée des orchidées, Ain Sebâa ;

Date de signature du contrat : 2 Août 2006

Durée du contrat : durée indéterminée à partir du 1er juillet 2006

Délai de paiement : Loyer payable à l'avance le quinze de chaque mois ;

- * **Montant facturé par la SCI :** Un loyer mensuel de MAD 126 500,00 soit une charge globale de MAD 1 518 000,00 ;
- * **Montant comptabilisé en charge en 2023 :** MAD 1 518 000,00 ;
- * **Somme versées au cours de l'exercice :** MAD 1 518 000,00 ;
- * **Solde créditeur au 31 décembre 2023 :** Néant

2.2 Convention d'occupation temporaire du dépôt de Marrakech entre la société COLORADO, Madame Josette DUCASTEL et Monsieur Ismaël BERRADA

Personne concernée : Madame Josette DUCASTEL et Monsieur Ismaël BERRADA

Nature et objet de la convention : Dépôt sis à Marrakech au KM 1, Route Ait Ourrir (Propriété dite COMAREL II) donné à bail d'une superficie de 670 m² ;

Date de signature du contrat : 4 Juillet 2011 ;

Durée du contrat : Neuf années entières et consécutives renouvelable par tacite reconduction. L'occupation prendra fin lorsque le propriétaire notifie à l'occupant temporaire sa décision de reprendre les lieux et ce, par l'envoi d'une simple lettre recommandée quatre mois avant la date d'évacuation des locaux indiquée par le propriétaire ;

Délai de paiement : Mensuel ;

- * **Montant facturé à la société COLORADO :** Redevance mensuelle de MAD 11 500,00, soit une charge globale de MAD 138 000,00 ;
- * **Montant comptabilisé en charge en 2023 :** MAD 138 000,00 ;
- * **Somme versées au cours de l'exercice :** MAD 138 000,00 ;
- * **Solde créditeur au 31 décembre 2023 :** Néant.

Colorado

2.3 Convention de bail du show-room Zerktouni entre la société COLORADO, Madame Josette DUCASTEL, Monsieur Ismaël BERRADA et Monsieur Soleiman BERRADA

Personnes concernées : Madame Josette DUCASTEL (Administrateur), Monsieur Ismaël BERRADA (Administrateur) et Monsieur Soleiman BERRADA (Président du Conseil d'Administration) ;

Nature et objet du contrat : Local d'une superficie de 300 m² environ, sis à Casablanca, Résidence Zerktouni, 185, BD Zerktouni, donné à bail commercial ;

Date signature du contrat : 21 mai 2012 ;

Durée du contrat : Non précisée sur le contrat

- * **Montant facturé à la société Colorado :** Un loyer mensuel de MAD 21 505,00, soit une charge globale de MAD 258 060,00 ;
- * **Délai de paiement :** Début de mois ;
- * **Montant comptabilisé en charge en 2023 :** MAD 258 060,00 ;
- * **Sommes versées au cours de l'exercice :** MAD 258 060,00 ;
- * **Solde créditeur au 31 décembre 2023 :** Néant.

Casablanca, le 4 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International (S5)
7 Bd Driss Slaoui - Casablanca
Tél. 05 22 54 48 00 - Fax. 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

HDID & ASSOCIES

